

# L'Arrivage d'Adstock

5  
DÉCEMBRE

**MERCI**  
*d'illuminer nos vies!*

Je profite de la **JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES** pour dire merci à ceux et celles qui font une différence dans notre milieu. C'est grâce à ces femmes et ces hommes de tous âges que notre Municipalité et ses différents secteurs se dynamisent et se développent. Nous sommes reconnaissants pour votre dévouement. Encore mille mercis pour ce que vous faites!  
*- Pascal Binet, maire*

ON SE PRÉPARE POUR

**NOËL**

À LIRE EN PAGES 6,7,8

## UNE PLACE PUBLIQUE À ADSTOCK

À LIRE EN PAGES 16,17



## MAHINDRA CÈSSE SES ACTIVITÉS

À LIRE EN PAGE 2



## PRÉSENTATION DU BUDGET 2021

En raison de la crise sanitaire qui sévit encore et vu qu'il est impossible de se réunir en groupe, le conseil municipal a pensé à une formule pour permettre au plus grand nombre d'assister à la présentation du budget de la prochaine année.

Pour ce faire, vous devrez vous inscrire à l'avance à l'adresse suivante en mentionnant une adresse courriel valide: [info@adstock.ca](mailto:info@adstock.ca)  
La présentation en temps réel en ligne aura lieu le **14 décembre 2020 à 19h30**. Ceux et celles qui auront procédé à leur inscription à l'avance recevront dans la journée du 14 décembre un lien cliquable pour accéder à la présentation virtuelle.



## MAHINDRA CESSE SES ACTIVITÉS À ADSTOCK



## MAIS... BERCOMAC PREND DE L'EXPANSION

En raison d'une décision de rationalisation de ses opérations, depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, le Centre de Distribution Canadien de Mahindra, localisé à Adstock, a officiellement cessé ses opérations d'assemblage.

### Aux citoyens d'Adstock

Après cinq années d'opération sur le territoire canadien, la décision a été prise par Mahindra Agriculture North America de ne pas renouveler son contrat avec le Centre d'Assemblage et de Distribution d'Adstock. Cela peut sembler un peu désappointant étant donné la bonne performance du Centre, les efforts déployés par toutes les parties intéressées et la popularité que gagne la marque au Canada, mais il s'agit d'une décision de rationalisation des opérations permettant ainsi de réduire leurs dépenses d'exploitation.

Puisque le Canada demeure un très important marché pour Mahindra, le centre de distribution localisé en Pennsylvanie va prendre la relève et assurer l'approvisionnement des marchands canadiens afin de leur permettre de continuer à bien desservir leur clientèle.

Nous désirons préciser que cette décision financière que nous comprenons très bien n'altère en aucune façon la relation d'affaires de Bercomac avec Mahindra Agriculture North America. Nous demeurons en excellent terme avec ce client et surtout très actif en tout ce qui a trait aux accessoires pour les tracteurs. Sans l'avoir souhaité, il s'agit maintenant d'une belle opportunité pour Bercomac de récupérer ces infrastructures pour y aménager une partie de nos opérations. Ceci va rendre possible la croissance de l'entreprise qui fut limitée jusqu'à présent, par manque d'espace et

de main d'œuvre. Au-delà des infrastructures récupérées, le plus important pour la direction était de consolider les emplois de Mahindra Canada-Est vers Bercomac. Ce pas vers l'avant va permettre de poursuivre notre progression en famille!

Nous tenons à remercier la Municipalité d'Adstock d'avoir soutenu l'intégration de ce beau projet, offrant ainsi une belle visibilité à notre région. Parce que Adstock, c'est une Adstock de belle place!

*La direction de Bercomac limitée*

## LA GUIGNOLÉE 2020



Comme les directives de la Santé publique nous demandent de restreindre nos activités, c'est avec regret que l'Équipe d'Animation Locale est dans l'impossibilité de tenir la Guignolée au début décembre comme par les années passées. Souhaitons-nous d'être capables de reprendre cette activité festive l'an prochain.

*Jean-Yves, Diane, Denise et Françoise.*

### Joyeux temps des Fêtes!



La Municipalité tient à informer les citoyens que, considérant la difficulté de planifier les activités pour 2021 en cette période de pandémie, seuls les événements municipaux seront inscrits dans le prochain calendrier municipal. Comme à l'habitude, celui-ci sera distribué en décembre. Et sachez que même s'il est pauvre en activités, le calendrier 2021 sera très beau. L'équipe travaille très fort afin qu'il représente chacun d'entre nous et se dit assurée de sa réussite. Merci de votre compréhension!

## L'Équipe

### L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST  
ADSTOCK G0N 1S0  
TÉL. : 418 422-2272  
lisonturcotte55@gmail.com

### MEMBRES:

JESSIE JACQUES  
FRANCINE MARCOUX  
LINDA ROY  
LISE TURCOTTE

### RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

### GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

### PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT  
418 338-2531

### NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER  
LA LECTURE DE NOS TEXTES,  
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND  
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME  
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ  
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT  
EXTÉRIEUR  
PAR LA POSTE : 20 \$



Culture  
et Communications  
Québec

## RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES

Comité de promotion industrielle  
d'Adstock inc.

LINDA ROY, COORDONNATRICE

Le Comité de Promotion Industrielle d'Adstock (CPI) effectue présentement une mise à jour du Répertoire des commerces et entreprises sur le territoire de la Municipalité d'Adstock.

Nous demandons votre participation afin de vérifier les informations vous concernant et nous confirmer si elles sont à jour ou non. Vous pouvez aller les vérifier avec le lien suivant :

<https://www.adstock.ca/developpement-socio-economique/repertoire-des-commerces-et-des-entreprises/>

Si elles ne sont pas à jour, prenez quelques minutes pour nous communiquer le nom exact du commerce ou de l'entreprise, le nom du responsable, l'adresse postale, les numéros de téléphone, l'adresse courriel, le site web et/ou le Facebook et une petite description de votre activité. Également, nous aimerions savoir si le commerce ou l'entreprise a fermé ses portes.

Si vous possédez une entreprise ou un commerce sur le territoire d'Adstock et que vous n'êtes pas répertoriés, veuillez contacter le CPI au 418 422-4031 ou par courriel au [cpi.adstock@gmail.com](mailto:cpi.adstock@gmail.com) afin de nous donner vos informations.

En nous communiquant vos coordonnées et une brève description de vos services, vous ferez partie officiellement du Répertoire des entreprises publié sur le site web de la Municipalité d'Adstock. C'est avec votre précieuse collaboration que le répertoire sera mis à jour et ainsi nous pourrons, gratuitement, faire connaître vos services à de nombreuses personnes. Merci!



## Joyeux Noël !

En ce temps des fêtes, toute l'équipe de la Caisse Desjardins de La Région de Thetford souhaite vous remercier pour votre fidélité année après année. C'est le cœur rempli de joie et de chansons de Noël que nous vous souhaitons un merveilleux temps des fêtes avec vos proches ! Veuillez noter qu'à l'occasion de la période des fêtes, le siège social et les centres de services seront fermés le jeudi 24 décembre dès 12 h 30, le vendredi 25 décembre, le lundi 28 décembre, le jeudi 31 décembre dès 12 h 30 ainsi que le vendredi 1<sup>er</sup> janvier et le lundi 4 janvier 2021.

Desjardins

## MALGRÉ TOUT, UN NOËL EN FAMILLE

À l'occasion d'une conférence de presse tenue le 19 novembre dernier, le premier ministre du Québec a annoncé les directives du gouvernement qui permettront aux Québécois de profiter de rencontres familiales à l'occasion de la fête de Noël. Il a, du même coup, annoncé que pour ce qui est du jour de l'An, il faudra rester chez nous et regarder le Bye Bye, ceci afin de faciliter le retour à une vie « normale » en janvier. Il a également rappelé que les partys de bureau étaient interdits et que les visites inter-régions devaient être évitées le plus possible. Le premier ministre souligne l'importance de respecter les mesures de protection d'ici là pour empêcher le nombre de cas d'exploser, ce qui pourrait porter le gouvernement à reconsidérer sa décision.

En fait, les rassemblements d'un maximum de dix personnes sont permis du 24 au 27 décembre. Ils doivent respecter les personnes qui préfèrent s'en abstenir et se tenir en respectant les conditions de protection habituelles : lavage des mains, distanciation sociale... Une personne ayant des symptômes doit y renoncer ! En retour, sous la forme d'un contrat moral, François Legault demande aux Québécois d'éviter les contacts une semaine avant et après les célébrations, tout en encourageant les entreprises à favoriser le télétravail.

En ce qui concerne les écoles, elles seront en mode virtuel à partir du 17 décembre. Les élèves du primaire seront de retour en classe le 5 janvier et ceux du secondaire, le 11. « Ce ne sont pas des vacances. Il y aura du travail donné aux élèves, soit par téléphone ou visioconférence », a précisé François Legault. Durant cette période, notons que les services de garde ne seront qu'accessibles aux enfants des parents travaillant dans les services essentiels.

Par ailleurs, le premier ministre a indiqué que les restaurants, les salles de spectacle et les gyms demeureraient fermés jusqu'au 11 janvier.

Passons un Joyeux Noël en toute sécurité en attendant un vaccin qui nous permettra peut-être de passer l'été socialement !



## RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LES FINANCES MUNICIPALES

En vertu d'une tradition établie du Code municipal du Québec, abrogée en 2017, je considère qu'il est tout de même important de perpétuer le discours du maire afin de présenter annuellement un rapport sommaire de la situation financière de la Municipalité (à partir des états financiers 2019), des indications préliminaires pour la fin du présent exercice financier, d'un bilan de l'année 2020 et des orientations générales pour l'année 2021. De plus, je dépose en annexe la liste des contrats comportant une dépense excédant la somme de 25 000 \$ pour chacun des fournisseurs dont des contrats ont été conclus après le dernier rapport du maire ainsi qu'une liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale supérieure à 25 000 \$.

### LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Selon les données vérifiées de l'année 2019, les revenus de fonctionnement et les affectations de la Municipalité furent de l'ordre de 6 318 088 \$ tandis que les dépenses se chiffraient à 6 264 258 \$ d'où un excédent net des revenus sur les dépenses de 53 830 \$ avant redressement.

### LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La vérification fut effectuée par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton au mois de février 2020. À leur avis, ces états financiers représentaient fidèlement les résultats des opérations de la Municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2019 ainsi que sa situation financière constatée à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec. Le rapport du vérificateur externe a été déposé le 11 mai et les états financiers vérifiés ont fait l'objet d'une présentation à la séance du conseil du 8 juin et dans l'édition de L'Arrivage de juillet-août.

### INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DU PRÉSENT EXERCICE

Pour l'année 2020, la Municipalité dispose d'un budget de 6 140 303 \$. En date de la fin du mois d'octobre, les opérations se déroulaient sensiblement comme prévu. À moins de dépenses soudaines et imprévisibles d'ici la fin de l'exercice, nous anticipons un résultat équilibré.

### RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les émoluments des élus municipaux sont régis par un règlement adopté en vertu de la « Loi sur le traitement des élus municipaux ». Les rémunérations et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal sont détaillées ainsi pour l'année 2020 :

	Rémunération de base	Allocation de dépenses
Maire	16 882,68 \$	8 441,28 \$
Conseiller	5 627,52 \$	2 813,76 \$
	Par séance (conseil, préparatoire, travail) : rémunération additionnelle	
Maire	168,83 \$	84,41 \$
Conseiller	56,28 \$	28,14 \$

### BILAN 2020

Il ne va pas sans dire que le mandat du cinquième conseil municipal d'Adstock ne fut pas un long fleuve tranquille. Nous pouvons affirmer toutefois avoir retrouvé une certaine vitesse de croisière dans nos divers plans d'action, après avoir stabilisé les opérations et consolidé les ressources au **plan organisationnel**. Il reste des retards à rattraper et des défis à surmonter. Nous avons aussi des enjeux comme celui d'avoir à composer avec une crise sanitaire, une pandémie mondiale, qui n'est pas terminée et qui a certes des répercussions dans notre fonctionnement et qui impacte évidemment notre quotidien.

Notre **plan d'action** prévoyait cette année la poursuite de l'amélioration de notre réseau routier et la finalisation des projets tels la mise aux normes des réseaux d'aqueduc Sainte-Anne-du-Lac et du lac Jolicoeur, le soutirage des boues des étangs de Saint-Méthode, la décontamination du terrain de l'ancienne quincaillerie, la déphosphatation des étangs de Sacré-Cœur-de-Marie et la réfection des patinoires extérieures de Saint-Daniel et Sacré-Cœur-de-Marie.

Nous avons mené **plusieurs dossiers** de front comme celui de l'annexion du lac à la Truite auprès de la Commission municipale, la mise sur pied d'une collaboration intermunicipale pour le partage de notre service d'ingénierie, l'élaboration du plan d'intervention, l'obtention de plus de 4 millions de dollars en aide financière pour des projets futurs et l'automatisation de certaines procédures de gestion interne. La population en verra certainement les bénéfices au courant de la prochaine année. Au niveau des relations avec le milieu et de l'information aux citoyens, nous avons déployé de nouveaux outils : enregistrement, traitement et suivi de requêtes, plaintes et demandes, mise en œuvre d'un module de communication interactif, production et diffusion de capsules télévisuelles, forum de discussion pour les associations.

Nous avons avec le milieu posé des gestes pour la **protection de l'environnement** en instaurant une patrouille en urbanisme, en procédant à l'étude de sécurité du barrage du lac du Huit, en transférant la gestion des débarcadères des lacs Bolduc et Jolicoeur, en contribuant à l'éradication du myriophylle à épi au lac du Huit et à l'inventaire des plantes envahissantes aux lacs à la Truite et Bolduc. Dans le souhait d'améliorer l'attractivité de notre milieu, un virage a été entrepris au **Service des loisirs**. Malgré le contexte de la crise sanitaire, nous avons innové avec la chasse aux cocos, une parade et des spectacles dans les rues et sur l'eau et la fête d'Halloween et Noël. Nous

poursuivrons aussi nos démarches afin de ramener le hockey mineur et bonifier l'accès aux activités et aux infrastructures au meilleur coût pour nos citoyens.

Pour assurer un développement coordonné et harmonieux de notre territoire, nous nous devons, comme élu et représentant de la population, agir comme gardien de l'unité municipale et montrer l'exemple en participant au développement de tous les secteurs, en œuvrant pour le bien commun et en collaborant pour tenir compte des diverses réalités qui composent notre Municipalité. Je n'insisterai jamais assez sur cette importance du vivre ensemble afin d'avancer. Nous formons un, telle est notre devise.

### PRIORITÉS ET PLAN DE TRAVAIL 2021

Nous croyons que l'année 2021, année du 20<sup>e</sup> anniversaire de fondation, en sera une de grands chantiers. Avec les subventions reçues, plusieurs projets de voirie se réaliseront et auront pour effet de devancer des travaux prévus évitant d'avoir à les supporter à même le budget municipal. Le conseil municipal s'est ainsi fixé comme objectif de poursuivre les travaux d'amélioration dans l'ensemble de la municipalité et de placer le citoyen au cœur de ses préoccupations et de ses décisions.

Nous aurons à proposer et à mettre en œuvre, selon le cas et les secteurs, des solutions aux problématiques de gestion des eaux pluviales, de refoulements d'égout et d'accumulation de sédiments dans les plans d'eau. Nous compléterons les projets pour lesquels nous avons reçu des subventions dont l'aménagement des rues Sheink et Principale, des places publiques à Sacré-Cœur-de-Marie et à Saint-Méthode et de sentiers au mont Adstock, le reboisement de certains terrains appartenant à la Municipalité et la conversion de l'éclairage du Complexe sportif et des rues au LED.

Nous maintiendrons les aides financières auprès de nos organismes afin qu'ils poursuivent leur mission et nous espérons voir enfin la réalisation de projets structurants comme celui du Domaine Escapad et du Centre de transformation agroalimentaire. Nous souhaitons actualiser notre planification stratégique municipale, notre campagne d'achat local et notre stratégie en matière de développement résidentiel, réviser nos règlements d'urbanisme, convenir des termes du contrat de travail de nos employés, diversifier nos sources de revenus en misant sur la coopération municipale, adopter une politique environnementale, de communication et un plan triennal d'immobilisations qui inclura un plan d'entretien de voirie locale, un carnet d'entretien pour nos bâtiments et nos équipements. En cette dernière année de mandat, les élus veulent laisser la Municipalité en bon ordre pour le prochain conseil qui prendra le relais à la fin de 2021.

### CONCLUSION

Nous prenons soin d'administrer les affaires municipales en fonction de l'intérêt collectif. Nous soutenons ceux qui veulent le bien de la Municipalité et qui s'efforcent d'animer et dynamiser notre communauté. Nous tentons de répondre aux besoins exprimés par nos différents milieux de vie dans la capacité de nos moyens. C'est en résumé nos

engagements. Je désire en terminant souligner la qualité du travail de nos employés et témoigner toute ma gratitude pour nos nombreux bénévoles des différents comités et de nos entrepreneurs et artisans qui contribuent à rendre notre communauté encore plus unie, dynamique, chaleureuse et accueillante. Prenez note que nous dévoilerons notre dernier budget le **14 décembre prochain**. Nous vous remercions pour votre confiance. Merci de votre attention!

### ANNEXE 1

#### LISTE DES FOURNISSEURS AYANT UNE DÉPENSE EXCÉDANT 25 000 \$

- |   |   |
|---|---|
| 1. ASPHALTE NICOLAS LACHANCE INC.             | 13. LE MAITRE CONSTRUCTEUR SAINT-JACQUES INC. |
| 2. CITÉ CONSTRUCTION TM                       | 14. METAL PLESS INC.;                         |
| 3. COMITÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE D'ADSTOCK | 15. MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC           |
| 4. CONSTRUCTIONS DE L'AMIANTE INC.            | 16. MRC DES APPALACHES;                       |
| 5. DUBOIS & FRERES LTEE                       | 17. PAVAGE CENTRE-SUD DU QUEBEC               |
| 6. DURAND MARQUAGE & ASS. INC.                | 18. PAVAGE SARTIGAN LTEE                      |
| 7. ETHIER AVOCATS INC.                        | 19. REGIE INTERMUNICIPALE REGION DE THETFORD  |
| 8. EXCAVATION BOLDOC                          | 20. REVOLUTION ENVIRONNEMENTAL SOLUTIONS LP   |
| 9. EXCAVATION RODRIGUE & FILS INC.            | 21. SOMAVRAC C.C. INC.                        |
| 10. GROUPE NADEAU INC.                        | 22. VILLE DE THETFORD MINES                   |
| 11. GROUPE ULTIMA INC.                        |   |
| 12. LEPROHON INC.                             |   |

### ANNEXE 2

#### LISTE DES DÉPENSES DE PLUS DE 2 000 \$ COMPORTANT UNE DÉPENSE TOTALE SUPÉRIEURE À 25 000 \$

- |   |  |
|---|--|
| 23. ARPO GROUPE-CONSEIL                   | 28. HYDRO-QUEBEC                           |
| 24. CENTRE DU CAMION AMIANTE              | 29. PG SOLUTIONS INC.                      |
| 25. COUILLARD CONSTRUCTION LTEE           | 30. SANI-THETFORD (2000)                   |
| 26. LES ENTREPRISES A.L.O. POMERLEAU LTEE | 31. SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER INC. |
| 27. FINANCIÈRE MANUVIE                    | 32. TOROMONT CAT (QC)                      |

Forfait *Renaud Doyon*

Déneigement à contrat  
ou à la fois

418 422-2143 Laissez un message

382, 10<sup>e</sup> Rang, Adstock (Québec) G0N 1S0

St-Méthode, Sacré-Cœur-de-Marie, Lac Jolicoeur, segment de la Rte 269, Chemin Sacré-Cœur Est et Ouest, rang des Campagnards



FACEBOOK : LOISIRS - MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK



VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ. N'HÉSITÉS PAS À ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.

## QUI SONT LES TRIPEUX DE NOËL?



Comme première activité de Noël, le Service des loisirs recherche la personne/famille la plus «crinquée» de Noël à Adstock! On vous met au défi de décorer vos maisons. Mettez le paquet pour illuminer notre municipalité! Sortez vos lumières, vos couronnes, vos sapins, vos bonhommes gonflables... allez-y à fond!

Quand votre maison sera décorée, envoyez-nous une photo (préférentiellement de soir) avant le **18 décembre 2020** par message privé à la page Facebook Loisirs – Municipalité d'Adstock ou par courriel (loisirs@adstock.ca). Un vote sera fait pour déterminer qui sont les tripeux de Noël à Adstock!

PSST... N'oublie pas de mettre tes voisins au défi!



Du 1<sup>er</sup> décembre au 24 décembre 2020, le Service des loisirs te propose de participer aux défis de l'Avent. Chaque jour, un défi à réaliser seul ou en famille te sera proposé. Pour 13 des 24 défis, qui seront identifiés de l'étoile présentée ci-haut, tu devras prendre une photo du défi lorsque tu l'auras réalisé. Par la suite, tu dois transmettre ta photo au Service des loisirs via Facebook ou par



courriel. En échange, on te remettra une image. Tu devras trouver le mot qui représentera cette image et conserver la 1<sup>ère</sup> lettre de ce mot. Par exemple, je t'envoie une image d'un renne, tu dois alors conserver le "R" pour trouver l'énigme de Noël.

Cumule les 13 lettres en obtenant les images des 13 défis. Grâce à toutes ces lettres, tu trouveras l'énigme de Noël. Toutes les personnes, qui trouveront l'énigme, auront une chance de gagner un des prix que nous ferons tirer le 28 décembre 2020. Toutes les informations concernant les défis de l'Avent seront publiées sur la page Facebook Loisirs – Municipalité d'Adstock ainsi que sur le site Internet de la Municipalité, dans la section Loisirs et vie communautaire. Sur ce, bonne chance à tous pour les défis de l'Avent 2020!

## ÉVÉNEMENTS NOËL 2020



Malgré que nous ne puissions pas organiser d'activités de Noël sur le territoire de la municipalité, le Service des Loisirs veut remédier à la situation. En plus du concours de décoration des maisons et des défis de l'Avent, nous vous proposons d'autres activités :

### 13 DÉCEMBRE

**Parade du Père Noël** dans les rues d'Adstock (à partir de 16h30)

### 19 DÉCEMBRE

Viens **patiner avec le Père Noël**. L'horaire du Complexe sportif sera modifié pour que le plus de personnes puissent venir patiner avec lui.

Pour avoir toutes les informations sur ces activités, consulte la page Facebook des loisirs ainsi que le site Internet de la Municipalité.

## COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER

### LOCATION DE LA PATINOIRE BERCOMAC

Depuis déjà quelques semaines, il est possible de louer la patinoire par **bulle familiale** (toutes personnes résidant à la même adresse) ou en dyade (2 personnes n'habitant pas à la même adresse).

- Coût : 30 \$ (résident) / 40 \$ (non-résident)
- Location d'une durée de 50 minutes
- Location pleine-glace
- Il est possible de jouer au hockey, à la ringuette, de faire du patinage artistique, etc.
- Des preuves de résidence seront demandées à votre arrivée au complexe.

#### Pour réserver:

- contactez le 418 422-2135 poste 6;
- écrivez à loisirs@adstock.ca;
- écrivez-nous par message privé sur la page Loisirs - Municipalité d'Adstock.

### HORAIRE DES FÊTES

#### Gymnase et patinoire

L'horaire du Complexe sportif durant le temps des fêtes sera publié au cours des prochaines semaines. Il sera diffusé sur la page Facebook Loisirs – Municipalité d'Adstock ainsi que sur le site Internet de la Municipalité dans la section Loisirs et vie communautaire.

Du 22 décembre 2020 au 4 janvier 2021, il y aura des plages horaires d'activités libres pour le patinage et le badminton. Il sera aussi possible de réserver la patinoire en bulle familiale (pour les personnes vivant à la même adresse) ou en dyade (2 personnes ne vivant pas à la même adresse). Veuillez noter que le Complexe sportif sera fermé le 25 décembre 2020 ainsi que le 1<sup>er</sup> janvier 2021.



### COLLECTES DE DÉCORATIONS DE NOËL QUE VOUS N'UTILISEZ PLUS!

Le Service des loisirs a un projet pour Noël 2020. Nous voulons organiser une activité qui illuminera la période des Fêtes. Nous aimerions récolter toutes vos décorations extérieures de Noël que vous ne vous servez plus pour cette activité. Que ce soit des lumières, des guirlandes, des couronnes, des articles gonflables, nous sommes preneurs! On veut leur redonner une 2<sup>e</sup> vie.

**Vous pouvez venir nous les porter au Complexe sportif. Merci à l'avance pour votre générosité!**

sylvie hamel communications

objets et vêtements promotionnels  
cadeaux corporatifs

418 341-0711  
info@shcpromo.com

sylviehamelcommunications.com

une équipe  
**IGA**  
une famille

St-Pierre et Fils

RÉSERVEZ TÔT POUR VOS RÉCEPTIONS DES FÊTES  
(5 à 7, lunch d'affaires brunch, anniversaires réunions familiales)

COMMANDES EN LIGNE AU WWW.IGA.NET

780, Boul. Frontenac Est | T.: 418-335-6222  
Thetford Mines, QC G6G 6H1 | F.: 418-335-6443

Suivez-nous sur

## UNE FÊTE D'HALLOWEEN RÉUSSIE !

Des centaines de citoyens de la Municipalité d'Adstock ont participé aux différents défis en lien avec l'Halloween, organisés par le Service des loisirs. Que ce soit pour décorer leur résidence, cuisiner des mets aux couleurs de cette fête ou encore bricoler des citrouilles, des chats noirs ainsi que des fantômes, les petits et les plus grands Adstockois se sont prêtés au jeu. Parmi les jeunes qui ont participé aux activités, huit petits monstres ont remporté chacun un kilo de bonbons! Pour ce qui est du RALL-O-WEEN, plus de deux cents personnes ont pris part à l'activité. Sous forme de rallye, les citoyens et les familles ont sillonné les différents secteurs de la municipalité afin de trouver les joyaux de l'Halloween à l'aide d'indices. Les personnes, ayant découvert l'emplacement de tous les joyaux, avaient la chance de gagner un cinq kilos de friandises. Enfin, le temps d'un après-midi, les membres de l'équipe du Service des loisirs se sont déguisés et ont même remis des friandises devant l'église du secteur de Saint-Méthode. Notre brigade de pompiers était également présente pour assurer la sécurité dans les périmètres urbains et nous les remercions d'être toujours au rendez-vous lors d'événements spéciaux.

## MAINTENANT, ON SE PREPARE POUR NOËL !

Maintenant, nous sommes en mode Noël. De belles surprises s'en viennent pour nos citoyens et on les invite maintenant à décorer leur propriété. On souhaite une municipalité lumineuse pour la période des Fêtes : un appel est donc lancé aux citoyens à décorer pour Noël dès maintenant! En collaboration avec les différents comités d'embellissement, Adstock sera illuminé pour le temps des Fêtes. Chose certaine, la féerie règnera afin de mettre de côté la crise sanitaire qui sévit présentement. De plus, l'équipe du Service des loisirs vous propose plusieurs activités intéressantes (à lire en pages 5-6). Les diverses informations en lien avec ces activités seront diffusées via les pages Facebook de la Municipalité d'Adstock et celle des loisirs. La Municipalité d'Adstock comprend que la pandémie vient modifier la tenue des différentes célébrations.

Cette année, Adstock fera autrement pour aider à vivre un beau temps des Fêtes!

LE SECTEUR ST-MÉTHODE DÉJÀ EN ACTION !

Profitez du décor pour aller marcher et écouter de la musique du temps des Fêtes à l'église, gracieuseté de Xavier Nadeau-Tardif.

**Joyeux Noël et Bonne Année à tous!**

Crédit photos: Michiel Rheaume

# La pandémie de COVID-19 est sérieuse.

Continuez de pratiquer toutes les mesures de santé publique :

-  Suivez les consignes locales sur les rassemblements.
-  Pratiquez la distanciation physique.
-  Lavez vos mains.
-  Portez un masque.
-  Restez à la maison si vous avez des symptômes, même légers.
-  Téléchargez l'appli Alerte COVID.

Protégeons-nous les uns les autres.  
Apprenez-en plus au [Canada.ca/le-coronavirus](https://Canada.ca/le-coronavirus) ou au 1 833 784-4397.



## LA SOURCE DE LA NATURE

Au cours de l'automne, les élèves de l'école de La Source ont pu initier plusieurs projets qui s'inscrivent dans la volonté de faire de l'école un milieu de vie stimulant pour tous.

L'éducatrice du service de garde, Maude Rodrigue-Gagnon, aidée de bénévoles et de quelques élèves, a aménagé un petit coin devant l'école où quelques vivaces et différents arbustes ont été plantés. Des bulbes et des graines de tournesol ont été ajoutés. Le tout ajoutera un peu de couleurs devant l'école au printemps et à l'été. On a déjà hâte de voir le résultat au printemps.

Depuis quelques semaines, les élèves se sont mis au compost. Les déchets nature sont mis dans de petits bacs, puis transférés dans un plus gros. Voilà une belle façon de sensibiliser à l'environnement.

Avec la patinoire municipale à proximité, le sentier de raquettes tout près et tous les autres projets à venir pour lesquels nous avons déposé des demandes de soutien financier, l'école de La Source vit de plus en plus au rythme de la nature.



## COMMUNIQUÉ AUX PAROISSIENS

L'ABBÉ JEAN LUC LAFLAMME AU NOM DE L'ÉQUIPE PASTORALE

Nous sommes heureux de reprendre contact avec vous. Nous espérons que tout va bien pour vous tous, malgré la pandémie qui perdure. Voici quelques nouvelles que nous désirions vous transmettre :

## NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

Nous avons une bonne nouvelle à vous annoncer : notre nouveau site Internet est maintenant opérationnel. Nous vous invitons à visiter notre site à l'adresse suivante : <https://pastoraleamiante.podia.com/>. Profitez déjà de quelques produits tels que le feuillet paroissial et une catéchèse de Noël.

## LE FEUILLET PAROISSIAL

Voici l'adresse pour accéder facilement au feuillet paroissial : <https://pastoraleamiante.podia.com/feuillet-paroissial>. Vous cliquez sur la paroisse désirée et cliquez sur accès rapide. Pour voir les feuillets antérieurs cliquez sur « accéder gratuitement » inscrivez votre adresse courriel et choisissez le feuillet désiré.

LA CATÉCHÈSE :  
POUR PARENTS  
ET ENFANTS

Une catéchèse de Noël vous est offerte gratuitement pour vous préparer à vivre le temps de l'Avent et célébrer Noël en famille et ce par Internet, dans le confort de votre foyer, à votre rythme et selon votre disponibilité. Vous y trouverez les récits de la naissance de Jésus, le tout agrémenté de petites vidéos en lien avec les récits, de quiz et de chants de Noël, vous n'avez qu'à vous rendre à cette adresse : <https://pastoraleamiante.podia.com/noel>. Celle-ci vous conduira directement à la catéchèse de Noël.

N.B. Pour ceux qui désirent un document papier, communiquez avec madame Ginette Fortin (intervenante en pastorale) au 418 333-1364.

## LA PAGE FACEBOOK

Afin de continuer notre aventure, nous vous invitons à vous rendre sur Facebook pour y découvrir notre page intitulée : Unité pastorale de l'Amiante. Vous pourrez assister à la messe en direct de l'église St-Alphonse, les mercredis à 16h00 et les dimanches à 9h00. Vous trouverez aussi, une courte réflexion à partir des récits de la messe ou un chant en lien avec la Parole de Dieu.

« Rencontrer le Seigneur, en vivre et le faire connaître! » Voilà notre mission

Si vous désirez plus de renseignements, n'hésitez pas communiquer avec nous, il nous fera plaisir de répondre à vos questions. Voici le numéro de téléphone pour nous rejoindre :

Saint-Esprit des Pentes-Côtes : 418 427-2323

ASSEMBLÉE  
ANNUELLE DE  
LA COOP DE  
ST-MÉTHODE

CHANTAL CLOUTIER,  
DIRECTRICE GÉNÉRALE



Invitation à tous nos membres à participer à l'assemblée annuelle VIRTUELLE de la Coopérative de consommateurs de St-Méthode Frontenac qui aura lieu **mercredi le 9 décembre 2020 à 19h00** de façon virtuelle. Les membres pourront :

- prendre connaissance du rapport financier pour l'année terminée le 27 octobre 2019;
- élire deux (2) administrateurs;
- voter sur la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des trop-perçus;
- voter sur une proposition concernant un mandat pour une mission d'examen pour les vérificateurs;
- voter sur la modification du règlement No 1, l'article 2.4.2 concernant le mode de paiement de la part sociale.

Il est important pour les entreprises d'avoir une procuration pour votre représentant, vous devrez la remettre directement à la coopérative ou l'envoyer par courriel avant l'assemblée. Vous pouvez vous présenter au bureau de la coopérative afin de vous procurer un formulaire ou en faire la demande par courriel.

L'avis de convocation officiel sera affiché à votre quincaillerie BMR Express, à votre épicerie Bonichoix, ainsi qu'à divers endroits dans la municipalité et un envoi sera fait par courriel à nos membres qui nous auront fourni leur adresse courriel. N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse courriel et votre nom à [coopstmethode@tlb.sympatico.ca](mailto:coopstmethode@tlb.sympatico.ca) afin de recevoir les informations pour votre inscription à l'assemblée virtuelle.

Informez-vous au bureau de la coopérative afin d'avoir toutes les informations requises pour pouvoir participer à l'assemblée de façon virtuelle, soit à partir d'un ordinateur ou d'un appareil mobile et il y aura une possibilité d'assister par téléphone (audio seulement) pour ceux qui n'auront pas accès à un ordinateur, mais ils ne pourront pas voter.

DIRECTION ZONE  
BLANCHE POUR  
LA SAISON  
2020-2021!

Suite aux dernières recommandations de la Santé publique, les stations de ski ont reçu le feu vert pour compléter leurs préparations en vue de la saison de glisse 2020-2021. Des mesures devront toutefois être respectées selon les recommandations de la Santé publique en fonction de la couleur de leur zone d'alerte. Les mesures sanitaires qui devront être appliquées au mont Adstock respecteront en tout temps les consignes de la Santé publique pour la sécurité des skieurs. Toute l'équipe du mont Adstock fera en sorte que cette saison, bien qu'elle sera unique, soit une saison où plaisir, ambiance et sécurité seront la priorité.

« Avec les nouvelles recommandations de la Santé publique, nous sommes convaincus que nous connaissons une excellente saison. Les mesures à respecter font en sorte d'assurer la sécurité des gens face à la pandémie, mais ne nous décourage pas puisque ces mesures n'affectent pas le ski en général. Il sera permis de faire du ski, d'entrer dans le chalet pour s'habiller et se réchauffer, et ce, peu importe la zone d'alerte. Nous avons mis sur pied un nouveau système de billetterie pour gérer facilement le registre de présence des clients. Nous avons bâti un tout nouveau refuge en haut de la montagne pour accueillir plus de visiteurs. L'équipe aménagera de nouveaux abris en bas de la montagne et un service de nourriture à l'extérieur sera disponible au besoin. Bref, nous nous adapterons selon la zone en vigueur » mentionne Mathieu Desmarais, directeur général de la Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock.

Pour plus d'information, consultez le site Internet du mont Adstock.



 <b>La Coop</b> <i>St-Méthode</i> Nous sommes là pour vous servir depuis 82 ans!	 	 <b>Christine Talbot</b> <i>notaire inc.</i>
<b>55, 1<sup>ÈRE</sup> AVENUE OUEST</b> QUINCAILLERIE      ÉPICERIE <b>418 422-2331</b> <b>418 422-2328</b>		 Cessionnaire des greffes des notaires ANDRÉ AUCLAIR    GILBERT LACROIX DENIS BELANGER 560, 8 <sup>e</sup> rue Est, La Guadeloupe, Qc. G0M1G0 <b>418-459-6438</b> <a href="mailto:christine.talbot@notarius.net">christine.talbot@notarius.net</a>

# Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches



**Vous êtes là quand les gens que vous aimez vivent un mauvais moment. Ne vous oubliez pas. Des solutions existent pour aller mieux.**

Il est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Il est normal de vivre un certain déséquilibre dans différentes sphères de sa vie. La gestion de ses pensées, de ses émotions, de ses comportements et de ses relations avec les autres peut devenir plus ardue. La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez à l'écoute de vos besoins. **N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.**

## Prenez soin de vous

- Mettez sur vos forces personnelles et ayez confiance en vos capacités.
- Rappelez-vous les stratégies gagnantes que vous avez utilisées par le passé pour traverser une période difficile. Il n'y a pas de recette unique, chaque personne doit trouver ce qui lui fait du bien.
- Accordez-vous de petits plaisirs (écouter de la musique, prendre un bain chaud, lire, pratiquer une activité physique, etc.).
- Si c'est accessible, allez dans la nature et respirez profondément et lentement.
- Apprenez à déléguer et à accepter l'aide des autres.
- Demandez de l'aide quand vous vous sentez dépassé par les événements. **Ce n'est pas un signe de faiblesse, c'est vous montrer assez fort pour prendre les moyens de vous aider.**
- Contribuez à l'entraide et à la solidarité tout en respectant vos limites personnelles et les consignes de santé publique. Le fait d'aider les autres peut contribuer à votre mieux-être et au leur.
- Prenez le temps de réfléchir à ce qui a un sens ou de la valeur à vos yeux. Pensez aux choses importantes dans votre vie auxquelles vous pouvez vous accrocher quand vous traversez une période difficile.
- Limitez les facteurs qui vous causent du stress.
- Bien qu'il soit important de vous informer adéquatement, limitez le temps passé à chercher de l'information au sujet de la COVID-19 et de ses conséquences, car une surexposition peut contribuer à faire augmenter les réactions de stress, d'anxiété ou de déprime.



## Outil numérique *Aller mieux à ma façon*

*Aller mieux à ma façon* est un outil numérique d'autogestion de la santé émotionnelle. Si vous vivez des difficultés liées au stress, à l'anxiété ou à la détresse, cet outil peut contribuer à votre mieux-être puisqu'il permet de mettre en place des actions concrètes et adaptées à votre situation. Pour en savoir plus, consultez [Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)



## Laissez vos émotions s'exprimer

- Gardez en tête que toutes les émotions sont normales, qu'elles ont une fonction et qu'il faut se permettre de les vivre sans jugement.
- Verbalisez ce que vous vivez. Vous vous sentez seul? Vous avez des préoccupations?
- Donnez-vous la permission d'exprimer vos émotions à une personne de confiance ou de les exprimer par le moyen de l'écriture, en appelant une ligne d'écoute téléphonique ou autrement.
- Ne vous attendez pas nécessairement à ce que votre entourage soit capable de lire en vous. Exprimez vos besoins.
- Faites de la place à vos émotions et aussi à celles de vos proches.



## Utilisez judicieusement les médias sociaux

- Ne partagez pas n'importe quoi sur les réseaux sociaux. Les mauvaises informations peuvent avoir des effets néfastes et nuire aux efforts de tous.
- Utilisez les réseaux sociaux pour diffuser des actions positives.
- Regardez des vidéos qui vous feront sourire.



## Adoptez de saines habitudes de vie

- Tentez de maintenir une certaine routine en ce qui concerne les repas, le repos, le sommeil et les autres activités de la vie quotidienne.
- Prenez le temps de bien manger.
- Couchez-vous à une heure qui vous permet de dormir suffisamment.
- Pratiquez des activités physiques régulièrement, tout en respectant les consignes de santé publique.
- Réduisez votre consommation de stimulants : café, thé, boissons gazeuses ou énergisantes, chocolat, etc.
- Buvez beaucoup d'eau.
- Diminuez ou cessez votre consommation d'alcool, de drogues, de tabac ou votre pratique des jeux de hasard et d'argent.

## Aide et ressources

Le prolongement de cette situation inhabituelle pourrait intensifier vos réactions émotionnelles. Vous pourriez par exemple ressentir une plus grande fatigue ou des peurs envahissantes, ou encore avoir de la difficulté à accomplir vos tâches quotidiennes. Portez attention à ces signes et communiquez dès que possible avec les ressources vous permettant d'obtenir de l'aide. Cela pourrait vous aider à gérer vos émotions ou à développer de nouvelles stratégies.

- **Info-Social 811**  
Service de consultation téléphonique psychosociale 24/7
- **Regroupement des services d'intervention de crise du Québec**  
Offre des services 24/7 pour la population en détresse : [centredecrise.ca/listecentres](https://centredecrise.ca/listecentres)
- **Service d'intervention téléphonique**  
Service de consultation téléphonique 24/7 en prévention du suicide : 1 866 APPELLE (277-3553)

**De nombreuses autres ressources existent pour vous accompagner, consultez : [Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)**

[Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)

 Info-Social 811

## BIBLIOTHÈQUE JEAN-GUY-MAROIS

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque municipale d'Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 19h00 à 20h00  
Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00  
Téléphone : 418 422-2131  
Courriel : biblio.jgmarois@gmail.com



### LARA, tome 1, La ronde des soupçons (série) Marie-Bernadette Dupuy

Née en France le 30 octobre 1952, Marie-Bernadette Dupuy est une auteure qui aime la diversité. Elle aborde avec aisance les biographies historiques, le mystère du surnaturel et les intrigues policières, sans oublier les romans. Elle a écrit, une quarantaine d'ouvrages, dont **L'enfant des neiges** et **L'orpheline de Manhattan**.

Bretagne, septembre 1946. Lara, tente d'oublier les années difficiles suite à la guerre. Un drame frappe la région : un corps inerte est trouvé sous un dolmen. La victime est vêtue d'une tunique blanche et a été égorgée. Cette nouvelle s'avère bouleversante puisque l'homme qu'elle aime se trouve parmi les suspects.

### 9, tome 1, C'est arrivé la nuit (série) Marc Levy

Depuis vingt ans, Marc Levy est l'écrivain français le plus lu dans le monde, avec 50 millions d'exemplaires vendus, et le plus lu en France, avec plus de 23 millions d'exemplaires vendus.

Ils sont 9 hors la loi mais ils œuvrent pour le bien. Ils sont amis, partagent leurs secrets, affrontent les mêmes dangers. Et pourtant, ils ne se sont jamais rencontrés. C'est arrivé la nuit, une course folle et terrifiante d'Oslo, Madrid, Paris, Tel-Aviv, Istanbul et Londres.

### LE CRÉPUSCULE ET L'AUBE (roman) Ken Follett

L'auteur connaît son plus grand succès avec **Les Piliers de la Terre**, paru en 1989. C'est le début de la saga Kingsbridge, poursuivie avec **Un monde sans fin** et **Une colonne de feu**, et vendue à plus de quarante-trois millions d'exemplaires dans le monde.

En l'an 997, à la fin du haut Moyen Âge, les Anglais font face à des attaques de Vikings qui menacent d'envahir le pays. Dans cette extraordinaire épopée où se mêlent vie et mort, amour et ambition, violence, héroïsme et trahisons, l'auteur revient à Kingsbridge et nous conduit aux portes des **Piliers de la Terre**.

## CAPSULE SANTÉ 5 BIENFAITS DU SOMMEIL

collaboration de Mireille Lessard

Le sommeil est indispensable au bon fonctionnement de notre corps et de notre esprit. On ne consacrerait pas un tiers de notre vie à dormir si ce n'était pas important! Plus de la moitié des Canadiens déclarent réduire leurs heures de sommeil quand ils manquent de temps et un tiers des Canadiens dorment moins d'heures par nuit que les 7 à 9 heures recommandées. Pourtant, les bienfaits d'un bon sommeil sont réels, tant pour notre santé physique globale, notre santé mentale que pour notre bien-être général. En voici 5.

### 1. Booster le système immunitaire

Celui-ci protège notre corps contre les infections et les maladies. Pour bien fonctionner, il a besoin de sommeil. Quand on dort, les organes, les tissus et les cellules se réparent et se régénèrent. Le sommeil augmente la performance de notre système immunitaire et, inversement, le manque de sommeil nuit à son efficacité. C'est pourquoi dormir peut augmenter notre résistance à combattre certaines infections et maladies.

### 2. Préserver le cœur

Sans une bonne nuit de repos, le cœur et les artères sont constamment sollicités. Les maladies cardiovasculaires (infarctus, hypertension artérielle ou accident vasculaire cérébral) ont alors plus de chances d'apparaître. Les personnes qui dorment moins de six heures par nuit sont 27 % plus susceptibles d'avoir une maladie cardiovasculaire associée au durcissement des artères, et ce chiffre augmente à 34 % pour les personnes dont la qualité du sommeil est mauvaise (réveils fréquents).

### 3. Entretenir le cerveau

Le cerveau est particulièrement actif pendant le sommeil. Il profite de ce temps pour mémoriser et stocker les informations apprises durant la journée. Il aide donc à consolider les apprentissages. Il en profite aussi pour éliminer les déchets métaboliques, dont l'accumulation favorise l'apparition de maladies neurodégénératives. La santé de notre cerveau est ain-

si protégée. Un bon sommeil nous permet aussi de rester attentif, motivé, concentré et il facilite l'apprentissage de nouvelles informations, ce qui nous rend plus performant au travail ou à l'école.

### 4. Prévenir la déprime

Un des principaux bienfaits du sommeil est d'améliorer notre humeur au cours de la journée. Quand on manque de sommeil, la production du cortisol, l'hormone du stress, augmente, nous empêchant de bien dormir et créant rapidement un cercle vicieux. On est plus fatigué, on a tendance à ruminer et à déprimer. En revanche, quand on dort bien, on se sent en forme et on parvient à mieux gérer nos émotions.

### 5. Gérer le poids

Dormir aide à réguler son métabolisme, en diminuant la production de ghréline, l'hormone qui favorise l'appétit. La glycémie se trouve aussi régulée, ce qui nous donne moins envie de craquer pour des aliments sucrés. Un bon sommeil nous aide donc à éloigner certaines maladies liées à une mauvaise alimentation ou au surpoids, comme le diabète de type 2. Et quand on dort bien, on a plus d'énergie et de motivation pour pratiquer des activités physiques, qui à leur tour favorisent la gestion du poids et le sommeil.

### Que mettre en place pour avoir un bon sommeil?

Respecter un horaire régulier (se coucher et se lever la même heure, y compris le week-end).

Se créer une routine de sommeil (éteindre les écrans une heure avant d'aller dormir, prendre un bain, boire une tisane, lire...).

Créer un bon environnement de sommeil (une chambre confortable, fraîche, sombre et silencieuse).

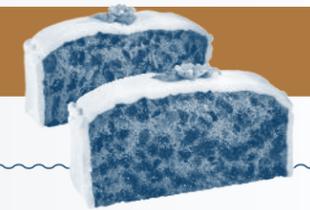
Pour obtenir plus de renseignements sur le sommeil: [www.dormezladesus.ca](http://www.dormezladesus.ca).

Source : <https://montougo.ca/se-sentir-bien/sommeil/5-bienfaits-dun-bon-sommeil>

## LE PETIT COIN DES FERMÈRES

FERMI-TRUCS • FERMI-RECETTES • FERMI-TRICOT

### GÂTEAU AUX FRUITS DE NOËL



#### Ingrédients :

- 4 tasses (1000 ml) de farine
- 1 cuillère à thé de poudre à pâte
- 4 cuillères à thé de muscade
- 2 cuillères à thé de cannelle
- 1 tasse (250 ml) de beurre
- 2 tasses (500 ml) de sucre
- 1/2 cuillère à thé de sel
- 1/2 tasse (125 ml) de cassonade
- 6 œufs
- 4 cuillères à soupe d'extrait de vanille
- 1/2 tasse (125 ml) de bourbon (on peut mettre de l'eau)
- 4 tasses (1000 ml) de pacanes, coupées grossièrement
- 2 tasses (500 ml) de raisins secs
- 1/2 tasse (125 ml) de cerises de marasquins

#### Préparation :

Préchauffer le four à 300 °F (150 °C). Bien graisser deux moules à pain et les tapisser d'une feuille de papier ciré. Tamiser la farine, la poudre à pâte, la cannelle, le sel et la muscade.

Dans un autre bol, combinez le beurre et le sucre et battre jusqu'à former une crème légère. Ajouter la cassonade et bien mélanger.

Battre les œufs, dans le même bol, un à la fois. Ajouter la vanille et mélanger.

Ajouter les ingrédients secs et le bourbon (ou l'eau). Ajouter les pacanes, les raisins et les cerises. Verser dans les moules.

Faire cuire pendant 2 heures ou jusqu'à ce que l'insertion d'un cure-dent en ressorte propre. Retirez du four et laissez refroidir.

Se congèle bien en attendant le réveillon!

Source : Chef Cuisto

## TRUC

Pour que vos chandelles brûlent plus longtemps, placez-les au moins trois heures au congélateur avant de les allumer.



Découvrez notre service le plus rapide, maintenant dans votre secteur!  
Profitez de l'installation GRATUITE — C'EST GARANTI!

### PROFITEZ DE CETTE PROMOTION À DURÉE LIMITÉE

Profitez des avantages de l'Internet sans fil résidentiel avec Xplornet :

- Débit atteignant 50 Mbps<sup>1</sup>
- Aucune limite de données
- Seulement 59,99 \$/mois<sup>2</sup>

pour les six premiers mois  
Contrat de deux ans obligatoire. 109,99 \$ à compter du septième mois.

Primeur!  
2X plus rapide!

LTE 50  
Notre connexion la plus RAPIDE qui soit!

FRAIS D'INSTALLATION et FRAIS INITIAUX **0 \$**

Aucun supplément à payer pour l'installation, le déplacement ou la vérification du site!<sup>3</sup>

Composez le 1-844-964-2055 dès aujourd'hui.



<sup>1</sup>Le débit Internet peut varier en fonction de votre configuration informatique, du trafic, du serveur et d'autres facteurs. Nos politiques de gestion du trafic s'appliquent; consultez le [www.xplornet.com/fr/notes-legales](http://www.xplornet.com/fr/notes-legales) pour en savoir plus. <sup>2</sup>Jusqu'au 31 décembre 2020. Nous garantissons que le tarif mensuel sera de 59,99 \$ pour les six premiers mois, et de 109,99 \$ pour les 18 mois qui suivent. Le coût de location du matériel (sauf le routeur sans fil Xplornet qui est facultatif) est calculé dans ce tarif. Un routeur est requis pour plusieurs utilisateurs d'une même connexion. <sup>3</sup>La promotion s'applique seulement au service Internet résidentiel sans fil, lorsque c'est possible; le service par satellite est exclu. Les installations extraordinaires sont hors de portée. Xplornet est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2020 Xplornet Communications inc.



## UNE PLACE PUBLIQUE AU CENTRE DU NOYAU VILLAGEOIS À ST-MÉTHODE

AU CARREFOUR DES ROUTES 267 ET 269

UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

Comme vous avez pu l'observer, la Municipalité a procédé dernièrement à l'installation d'une affiche présentant le projet de la place publique qui sera aménagée à l'été 2021. Ce projet fait suite à plusieurs consultations et à une analyse réalisée en partenariat avec la Coopérative des consommateurs de Saint-Méthode.

Il faut se rappeler que l'incendie de la quincaillerie de mars 2016 a laissé un trou béant au centre du village, une plaie ouverte qui n'aide pas à embellir l'image du secteur. Le fait que la Coopérative a décidé de relocaliser la quincaillerie dans le parc industriel et les travaux majeurs exécutés par la Boulangerie St-Méthode a créé une opportunité pour étudier le réaménagement de cette artère importante d'Adstock, carrefour de deux routes provinciales.

D'abord, en 2018, après plusieurs démarches, la Municipalité a obtenu une aide financière du ministère de l'Environnement de plus de 35 000 \$ pour effectuer les travaux de décontamination du terrain. Un des critères du programme était l'obligation de réaliser un projet d'investissement et/ou un projet collectif après les travaux de décontamination.



Parallèlement, des discussions ont été entreprises avec la Coopérative relativement à l'avenir du terrain. Elles ont mené à des idées rassembleuses qui ont pour but de revitaliser le noyau villageois et qui permettront également à l'épicerie de la Coopérative de procéder à un agrandissement et un repositionnement de son entrée. Ainsi, la façade sera déplacée vers la place publique et ne sera plus située sur la rue Principale. Il faut savoir que le programme n'acceptait pas les projets n'ayant aucun impact sur le développement socio-économique du milieu ou bien qui ne vise pas l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

De son côté, la Coopérative a déposé et obtenu des de-

mandes d'aide financières pour l'aider à réaliser des travaux du côté de l'épicerie. Tout au long de l'étude du projet, les administrateurs ont reçu l'aide de professionnels dans le dossier comme des analystes et des architectes afin d'identifier les besoins actuels et futurs de l'épicerie.

Plusieurs scénarios ont été étudiés et contrairement à la perception suscitée par le plan d'aménagement, le nombre de cases de stationnement a été tenu en compte et respecté selon les études de marché. Également, il a été analysé de réaliser un stationnement à l'intérieur du terrain, mais le dénivelé du terrain et la future façade de l'entrée de l'épicerie ne permettaient pas cette option. De plus, les critères du programme de subvention ne répondaient pas à ne construire qu'un stationnement. La Municipalité aurait dû donc retourner l'aide financière si le projet ne conciliait pas et les besoins de l'épicerie et un stationnement et une place publique proprement dite. Il est à noter que la Municipalité aménagera d'autres cases de stationnement pour les travailleurs de la Coopérative à l'endroit des actuels entrepôts. De plus, il ne faut pas oublier que le stationnement sur la rue reste toujours une possibilité dans ce secteur.

Entretiens et en marge de ce projet, la Municipalité a provoqué des rencontres auprès du ministère des Transports afin de trouver une solution au passage des fardiens dans le périmètre urbain de Saint-Méthode. La Municipalité a fait part de la problématique de l'étrécissement du passage au coin des rues Notre-Dame et Principale ainsi que de la voie de transit du boulevard Tardif utilisée par les véhicules lourds. Il a aussi été question dans ces mêmes rencontres de la courbe dangereuse de la route 269 en direction de Sacré-Cœur-de-Marie et de l'accès au parc industriel en direction de La Guadeloupe. Concernant le boulevard Tardif, le conseil municipal a fixé une rencontre au courant de l'hiver prochain avec les citoyens concernés pour identifier quelques pistes de solution. Pour ce qui est de la correction de la courbe de la 269 ainsi que la sortie du village en direction de La Guadeloupe, les demandes sont toujours en traitement du côté du Ministère.

Concernant le passage lorsque les camions qui arrivent en direction de Sacré-Coeur-de-Marie et empruntent la direction opposée au secteur Saint-Daniel, il est question de permettre l'empiètement sur l'ancien stationnement de la quincaillerie pour faciliter leur virée.

### Pourquoi une place publique au centre du noyau villageois?

La Municipalité a déposé en 2019 une aide financière pour la réalisation d'une place publique au Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA). La place publique se veut un projet découlant d'une mesure inscrite dans le plan d'action de la Politique des familles et des aînés, adoptée en 2017. Elle était donc souhaitée et désirée par les citoyens. Rappelons-nous que cette Politique a fait l'objet de larges consultations publiques durant son élaboration. La Mu-

nicipalité a reçu une confirmation d'une aide de 100 000 \$ au printemps 2020 pour la réalisation de la place publique.



Sachant que la réalisation d'une place publique aura des répercussions positives sur la Coopérative, la Municipalité a travaillé en concertation avec celle-ci afin d'élaborer un projet correspondant aux besoins de chacun et dans le but d'encourager nos services de proximité.

Il était rendu nécessaire qu'un aménagement soit réalisé de manière réfléchi pour harmoniser et embellir le carrefour le plus important de la Municipalité, au coin de deux grandes entreprises d'Adstock. Il sera fait à un coût avantageux pour les contribuables car des subventions ont été octroyées pour sa réalisation.

La place publique permettra par exemple de tenir des kiosques de ventes de fleurs, des produits du terroir, donc créer un endroit à l'image d'un marché public qui sera animé par la Coopérative et qui saura attirer les visiteurs et les citoyens.

La place publique permettra aussi de tenir des activités comme des spectacles, de permettre aux citoyens de se rassembler et aux travailleurs de pouvoir prendre leur pause repas. À l'exception des parcs pour enfants, il n'existe aucun endroit dans le périmètre urbain pour s'asseoir ou manger à l'extérieur près des services.

En résumé, la conception du projet a pris en compte les besoins du milieu, de l'agrandissement futur de l'épicerie, des besoins en matière d'espaces de stationnement, mais aussi du souhait des voisins. La topographie du terrain est aussi une contrainte ainsi que les critères d'acceptation à l'aide financière qu'il fallait considérer.

### Rappel des étapes du projet :

1. Achat du terrain par la Municipalité;
2. Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme ClimatSol+;
3. Préparation du projet avec la Coopérative;
4. Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA);
5. Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds de développement des territoires;
6. Réception de trois aides financières;
7. Réalisation des travaux de décontamination;

8. Mandat de services professionnels pour la réalisation des plans et devis de la place publique;
9. Réalisation des travaux pour l'été prochain.

Le projet comme vous pouvez le voir sur les illustrations se compose de 3 paliers. Le premier palier constitue l'accès principal à la place publique. La configuration proposée facilitera le virage des camions, problématique préoccupante et décrite par plusieurs. On y retrouvera également deux bancs avec des panneaux commémoratifs sur l'histoire de Saint-Méthode.

Le second palier constitue un plateau de détente. Des escaliers en gradins pour s'asseoir et observer les activités de la place se veut le plateau principal de la place publique. On y retrouvera du mobilier urbain ainsi qu'un gazebo à la demande des organismes communautaires de Saint-Méthode.

Le dernier palier sera à la disposition de la Coopérative. Celui-ci permettra l'accès à la Coopérative suite aux travaux d'agrandissement. D'autre part, ce plateau sera utilisé par la Coopérative comme lieu de vente et de mise en valeur de différents produits en période estivale. Il pourra également être muni de mobiliers pour déguster les mets préparés par l'épicerie.

Les matériaux qui seront utilisés ne nécessiteront pas ou peu d'entretien de même que les végétaux qui y seront plantés. Le but n'est pas d'alourdir la tâche des travaux d'entretien.

Comme dans tous travaux, il y a une phase de dérangement. Nous sommes conscients que les décisions prises ne peuvent pas satisfaire ou plaire à tout le monde. Mais en raison des besoins qui furent pris en compte, des conditions de réalisation dans le cadre des subventions, des contraintes du dénivelé du terrain, la Municipalité croit avoir élaboré un bon et un beau projet pour le milieu.

Toutefois, considérant la volonté du conseil municipal de recevoir les suggestions ou les commentaires constructifs de la part de ses citoyens, il sera toutefois possible d'échanger par un moyen virtuel; la plateforme Zoom sera utilisée à cette occasion avec les citoyens intéressés. Si cela n'avait pas été de la crise sanitaire, une assemblée publique de présentation du projet était prévue au mois de juin et en raison de la pandémie et des effets collatéraux (car l'approvisionnement en matériaux et en ressources est très difficile), les travaux seront réalisés l'été prochain. Ainsi, pour ceux et celles qui aimeraient échanger sur le projet de la place publique, une **assemblée virtuelle** aura lieu le **15 décembre à 19h30**. Le lien pour la présentation sera envoyé aux citoyens qui s'inscriront au préalable via l'adresse suivante : [info@adstock.ca](mailto:info@adstock.ca).



## NE LAISSEZ PAS LE FEU GÂCHER VOTRE TEMPS DES FÊTES!

Les risques d'incendie demeurent très présents durant la période des fêtes. Les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invitent à suivre quelques conseils de prudence afin d'éviter tout incendie pendant ce temps de réjouissance.

### Le sapin de Noël naturel

- choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement;
- installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, telle qu'une plinthe électrique ou un foyer;
- gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours;
- éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

### Les lumières décoratives

- utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC; à l'extérieur, installez des lumières décoratives conçues pour l'extérieur;
- utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées;
- fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et n'utilisez jamais des clous ou des punaises.

### Les chandelles

- allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable;
- ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance;
- assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable;
- rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

### L'avertisseur de fumée

- vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée. Si celui-ci est défectueux ou qu'il est installé depuis plus de 10 ans, remplacez-le.

Pour obtenir plus d'information sur les mesures à prendre pour se protéger des incendies pendant la période des Fêtes, communiquez avec votre service municipal de Sécurité incendie ou visitez le site [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca) à la section Sécurité incendie. En cas de besoin, n'hésitez pas à composer le 9-1-1 pour rejoindre les pompiers.

Votre Service de sécurité incendie et le ministère de la Sécurité publique vous souhaitent un joyeux temps des Fêtes!



## MERCI D'ILLUMINER LA VIE DES ADSTOCKOIS !

Les membres du conseil d'administration de L'Arrivage profitent de cette journée de reconnaissance envers les bénévoles pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à la vivacité de nos publications depuis plus de 15 ans !

Que vous ayez été membre de L'Arrivage, membre du conseil d'administration, participant aux assemblées annuelles, rédacteur régulier ou occasionnel, chroniqueur, collaborateur à titre personnel ou comme représentant d'un organisme, vous méritez toute notre reconnaissance.

Sachez que sans votre contribution, si petite soit-elle, a permis de créer le média d'information qui fait notre fierté et qui contribue à dynamiser notre milieu. Merci de continuer à nous supporter en nous alimentant de vos récits, de vos nouvelles.

*Du fond du cœur, un gros merci !*

5 déc. 2020

**MERCI**  
*d'illuminer nos vies!*

**JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES**

Chers bénévoles,

Avec votre dévouement, vous illuminez notre Québec et c'est le plus beau cadeau que vous pouvez nous offrir. Du fond du cœur, nous vous disons MERCI!

Découvrez nos initiatives pour souligner la Journée internationale des bénévoles sur [rabq.ca](http://rabq.ca).



## Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches

**C'est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Vous êtes là quand les gens que vous aimez vivent un mauvais moment. Ne vous oubliez pas. Des solutions existent pour aller mieux.**

[Quebec.ca/allermieux](http://Quebec.ca/allermieux)

Info-Social 811



## LE CONSEIL EN BREF (15 octobre – 9 novembre 2020)

- **Renouvellement à l'adhésion** 2020-2021 au Conseil des aînés de la MRC des Appalaches (40 \$); délégation de Nicole Champagne, conseillère à l'AGA.
- Appui municipal donné au Club Amitié FADOQ St-Méthode au **projet de rénovation de la cuisine** de l'édifice Bernardin-Hamann dans le programme Nouveaux horizons.
- **Embauches** de Kaven Toutant et Maxime Therrien à titre de préposé occasionnel aux services généraux.
- Affichage d'un poste de **technicien en bâtiment** régulier à temps complet.
- Nomination de Michel Rhéaume à titre de **maire suppléant**.
- Mandat de représentation donné au procureur de Therrien Couture Jolicoeur dans le **dossier du pavage du Lac Jolicoeur**.
- **Cession d'une partie du lot 5 450 307** au propriétaire du lot 5 449 900 au montant de 1 \$ conditionnel que l'acquéreur en paie les frais; fermeture et retrait du domaine public.
- **Projet de centre de transformation agroalimentaire** : autorisation de signature du formulaire d'accord de regroupement du MAPAQ et appui au Comité de développement agroalimentaire des Appalaches dans leur demande d'aide financière au Programme Territoires-Priorités bioalimentaire volet 2.
- **Adoption du calendrier** des séances ordinaires du conseil municipal 2021.
- Dépôt du formulaire des **intérêts pécuniaires** des membres du conseil.
- Prise de position du conseil municipal en lien avec le projet de loi 67 du gouvernement provincial qui veut retirer un **pouvoir de zonage** aux municipalités en lien avec la gestion des établissements d'hébergement touristique exploités dans les résidences principales (location de type Airbnb).
- **Renouvellement de l'adhésion** 2021 à l'Union des municipalités du Québec (1 511 \$).
- Entente intervenue avec le syndicat relativement à la **surveillance de chemins** pendant l'hiver.
- Nomination des membres du **Comité citoyen des animaux** : Jennifer Gagné, Alexandre Lessard, Mireille Lessard, Mélanie Shink, Marie-Josée Turgeon; mandat à Jean Roy, Nicole Champagne et au Service d'urbanisme d'animer et présider les discussions du comité pour que les recommandations soient faites au conseil municipal d'ici la fin du printemps 2021.
- Nomination de nouveaux membres : Serge Grenier, **Comité consultatif en environnement** et Marie-Christine Nadeau, **Comité consultatif en urbanisme**.

- **Demandes de dérogations mineures** :
  - acceptée pour le 119, rue Principale Ouest concernant une marge de recul d'un garage attenant au bâtiment principal;
  - acceptée pour le 1608, chemin Sacré-Cœur Ouest concernant une marge de recul latérale pour un garage existant.
- **Dossier Ghislain Poulin** : information donnée à la CPTAQ que la demande d'autorisation de l'exploitation d'une gravière à des fins commerciale et personnelle ne va pas à l'encontre de la réglementation municipale.
- **Adoption de la liste** des voies de circulation entretenues par la municipalité pour l'hiver 2020-2021.
- **Mandat de services professionnels** :
  - pour la réalisation de levé topographique pour planifier et préparer les prochains projets (max 15 000 \$);
  - pour l'évaluation de 6 bâtiments municipaux à la firme Évalu-Tech (3 000 \$).
- **Octroi d'une aide financière** :
  - aux Sentiers pédestres des 3 Monts de Coleraine pour leur projet de construction d'hébergements (200 \$);
  - aux comités d'embellissement pour des décoration de Noël (3 000 \$).
- **Dépenses** :
  - paiement #1 à Cité Construction pour les travaux de déphosphatation sur le réseau d'égout de Sacré-Cœur-de-Marie (70 329 \$);
  - pour l'achat de matériaux pour travaux de voirie (10 154 \$);
  - pour une formation théorique de conduite de camion chasse-neige (300 \$) et pour la formation pratique en individuel (92 \$/h);
  - pour le projet d'aire de zone interactive dans le Complexe sportif (10 418 \$);
  - pour l'achat d'un module de permis en ligne de PG Solutions (4 810 \$) et de la plateforme de paiement AC-CEO Transphere (1 598 \$);
  - pour l'achat d'un module informatique relié à la greffe (11 526 \$);
  - paiement #1 à L4 Construction pour des travaux de remplacement de ponceaux sur le rang Turgeon et sur le chemin J.-E.-Fortin (123 759 \$);
  - pour l'achat d'un chargeur sur roues (86 488 \$);
  - paiement #2 à Constructions de l'Amiante pour les travaux de réaménagement des patinoires extérieures de Sacré-Cœur-de-Marie et de Saint-Daniel (148 718 \$); et à Martin Houle pour les travaux de branchement électrique du bâtiment Sacré-Cœur-de-Marie (5 656 \$);
  - pour l'achat d'un forfait de 40 messages de 15 secondes de Noël à la station Plaisir 105,5 (500 \$).

## DÉNEIGEMENT

HIVER 2020-2021

En cette période hivernale, la Municipalité d'Adstock tient à rappeler quelques règles à respecter lorsque son équipe du Service des travaux publics effectue le déneigement sur son territoire :

- tous les aménagements présents en bordure de rue (arbres, haies de cèdres, aménagement paysager, etc.) doivent être adéquatement protégés et suffisamment solides pour supporter le poids de la neige poussée par les équipements de déneigement. La Municipalité ne sera pas tenue responsable du bris de ces aménagements situés en bordure de la rue ou de la route qui ne sont pas adéquatement protégés ;
- le stationnement sur les chemins publics est interdit entre 23h00 et 7h00, et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, afin de permettre le déneigement adéquat du réseau routier de la municipalité. Tous les véhicules doivent demeurer à l'intérieur de la cour pendant ces heures.

Merci de votre précieuse collaboration afin de simplifier le travail des employés municipaux!

## PROPRIÉTAIRES DE MAISONS ANCIENNES

Pour soutenir et conseiller les propriétaires de maisons anciennes dans leurs efforts pour préserver le patrimoine bâti, la MRC des Appalaches organise un atelier de formation. Cette activité se tiendra à distance le **jeudi 14 janvier 2021 à 19 h**, sur la plateforme Zoom. L'atelier sera dispensé par Marie-Josée Deschênes, architecte spécialisée dans le patrimoine bâti. Elle traitera des grands principes de la rénovation extérieure des bâtiments anciens ayant conservé un certain caractère patrimonial. Ces conseils porteront notamment sur la planification d'un projet de rénovation, les interventions à faire et à éviter et l'utilisation des bons matériaux.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet de Clinique d'architecture patrimoniale de la Chaudière-Appalaches (CAPCHA) auquel participe la MRC des Appalaches. La participation à la formation est gratuite, mais il est obligatoire de s'inscrire à l'avance puisque les places sont limitées à 20 personnes. L'activité s'adresse aux propriétaires résidents des 19 municipalités de la MRC. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de Louise Nadeau par courriel à lnadeau@mrcdesappalaches.ca en fournissant les renseignements suivants : nom, adresse postale et adresse de courrier électronique.

Rappelons qu'il est encore possible pour les propriétaires d'une maison datant d'avant 1950 de bénéficier d'un service-conseil de CAPCHA. L'architecte se déplace sur place pour évaluer l'état des composantes du bâtiment, prendre des photos, réaliser un carnet de santé, dessiner des esquisses en fonction de la demande du propriétaire pour finalement remettre un rapport technique complet. Le propriétaire participant devra déboursier un montant de 100 \$, soit 12,5 % du montant réel de 800 \$ pour bénéficier de l'aide-conseil. Les propriétaires désireux de participer à une

telle démarche doivent déposer leur demande en ligne sur le site Internet capcha.ca.

## RENCONTRE DU CAUCUS DES MUNICIPALITÉS LOCALES DE L'UMQ

Les membres du Caucus des municipalités locales de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), présidé par le maire de Saint-Donat, Monsieur Joé Deslauriers, se sont rencontrés par visioconférence pour discuter de différents enjeux et des priorités des municipalités rurales (locales).

« Nous avons échangé sur les impacts de la deuxième vague de la pandémie et de la relance économique. Nous avons également traité de l'accès aux infrastructures numériques (téléphonie cellulaire et Internet à haute vitesse), de la navigation de plaisance et des impacts sur nos plans d'eau, de l'hébergement touristique et du transport collectif qui touchent des enjeux prioritaires de notre région. », de mentionner le maire d'Adstock.

En lien avec le dossier d'Internet, une annonce récente de Bell survenue le 30 octobre dernier est venue réjouir certaines municipalités qui ont des projets en cours de développement. Bell va simplifier la procédure d'accès aux structures de soutènement de communication. Ainsi, cela devrait faciliter l'utilisation des infrastructures existantes (poteaux) pour déployer des projets de déploiement de la fibre.

Dans le cadre de la même rencontre et à sa demande, les membres du caucus ont eu également un échange avec la cheffe de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale du Québec, madame Dominique Anglade au sujet des priorités des municipalités locales.

## UN PLAN DIRECTEUR POUR LES SENTIERS PÉDESTRES

La table de concertation des sentiers pédestres, formée de représentants des sites de randonnée pédestre dans la MRC des Appalaches, travaille depuis plusieurs mois à structurer l'offre de sentiers disponible dans la région de Thetford. À ce titre, un processus d'appel d'offre a mené à l'embauche de Collectif Nova, une firme spécialisée pour la réalisation d'un plan directeur du secteur. Cette firme possède une vaste expérience et diverses réalisations dans le domaine du plein air. La firme livrera son rapport en début d'année 2021.

Le plan directeur sera composé d'un diagnostic des sites de randonnée actuels, et proposera une structure organisationnelle et des prévisions budgétaires en lien avec les divers éléments identifiés au diagnostic.

Sur le territoire de la MRC des Appalaches, on retrouve une grande diversité d'attrait et d'activités de plein air. La planification stratégique en tourisme (2017-2021) a d'ailleurs ciblé cette diversité comme une thématique à renforcer pour positionner le territoire sur la scène touristique provinciale. La MRC des Appalaches a également la préoccupation d'assurer la pérennité des infrastructures existantes. Le plan directeur servira à guider les interventions et investissements des années à venir.

## AVIS PUBLICS

## DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

## AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUS-SIGNÉE QUE :

le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 7 décembre 2020 à 19h30, étudiera les demandes de dérogations mineures suivantes :

**Première demande :**

360, chemin Sacré-Cœur Ouest (lot 5 135 236 du cadastre du Québec)

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit :

- La construction d'un garage isolé d'une superficie de 111.48 mètres carrés alors que l'article 10.3.3 du règlement de zonage numéro 69-07 prescrit une superficie maximale de 100 mètres carrés pour un garage isolé.

**Deuxième demande :**

44, rue Jolicoeur (lot 5 449 022 du cadastre du Québec)

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit :

- La construction d'un garage attenant au bâtiment principal à une distance de 1.3 mètre de la ligne latérale droite, pour une largeur combinée des marges latérales de 3.3 mètres alors que la grille des usages et des spécifications du règlement de zonage numéro 69-07 pour la zone de villégiature VA 16 prescrit une largeur latérale minimale de 2 mètres et une largeur minimale combinée des deux marges latérales de 6.1 mètres;
- Une emprise au sol de 154.7 mètres carrés pour le bâtiment principal et le garage attenant projeté. Cette superficie représente 30.8 % de la superficie du terrain alors que la grille des usages et des spécifications du règlement de zonage numéro 69-07 pour la zone de villégiature VA 16 prescrit un coefficient maximal d'emprise au sol (CES) de 15 %.

**Troisième demande :**

99, chemin Auclair (lot 5 134 746 du cadastre du Québec)

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit :

- Une emprise au sol de 168.77 mètres carrés pour l'agrandissement de la résidence et la construction d'un garage incorporé à celle-ci sur un terrain d'une superficie de 1 670 mètres carrés alors que la grille des usages et des spécifications du règlement de zonage numéro 69-07 pour la zone de villégiature VA 15 prescrit une emprise maximale au sol de 15 % jusqu'à un maximum de 160 mètres carrés d'emprise au sol pour un bâtiment principal situé sur un lot de 1 999 mètres carrés et moins.

Toute personne intéressée qui désire se faire entendre concernant l'une ou l'autre de ces demandes de dérogation peut, exceptionnellement, transmettre des questions ou observations au conseil municipal avant le **vendredi 4 décembre 2020, 16h30** par les moyens suivants :

**par courriel :** urbanisme@adstock.ca

**par courrier :** à l'attention de M. Jérôme Grondin, 35, rue Principale Ouest, Adstock (QC), G0N 1S0

**DONNÉ À ADSTOCK, CE 17 NOVEMBRE 2020.  
LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, JULIE LEMELIN**

## MERCİ

Le Comité d'embellissement tient à remercier Madame France Bolduc pour son initiative à prendre en charge les décorations de Noël à la Municipalité d'Adstock, secteur St-Méthode. Un gros merci aux généreux donateurs à commencer par la Municipalité d'Adstock, le Club Amitié FADOQ, les Œuvres communautaires, le Comité des personnes endeuillées, Bercomac, Forfait Renaud Doyon, Plastic Perreault, Christine Chabot, notaire, la garderie Au Petit Manoir, Ébinisterie Harold Vachon, Boulangerie St-Méthode, Menuiserie St-Méthode, Boltech, fleuriste Douce Folie Florale, OTJ, Cantine Couture, Boucherie Laurent Poulin, Construction Marquis Poulin, Services santé Nadeau, Institut beauté Sonia Raby, Coiffure libre Pauline, SDSE, la pharmacie Familiprix, le Cercle des Fermières, les Chevaliers de Colomb, la COOP St-Méthode, Solarium Adstock et la Cabane à Bizou.

Merci spécial à Rita Mercier et Karine Coulombe pour avoir aidé France à ramasser des dons pour ce projet. Merci spécial aussi aux coupeurs de branches et sapins Richard Poulin et Marc-André Sheink.

Merci aux donateurs : Colette Tardif, Marcel Plante, Jeannine Grenier, Lise et Daniel Lessard, Claude Doyon, Géralda et Maurice Rodrigue, Rita, Mylène et Michel Rhéaume, Lise Turcotte, Cécile et Maurice Tardif, Renald Perreault, Francine Gosselin, Carole Tardif, Carmelle et Réjean Bélanger, Nathalie, Sandra, Rémy, Mike, Louise et Jacques Rodrigue, Diane et Normand Perreault, Frédéric, Lyne et Yves Jolicoeur, Fernand et Herman Champagne, Alice Perreault, Jacquelin Pépin, Jean-Yves Fortin, Stella Poulin, Mélissa Huard, Audrey Fortin, Sylvie McCutcheon, Yvan Bolduc, Josée et Yves Nadeau, Pierre Jolicoeur, Louise et Fernand Tardif, Yvan Roy, Marie-Claude et Marc-André Sheink, Raymonde Bolduc, Brigitte Rodrigue, Étienne Rodrigue et Françoise Bolduc, Gisèle Perreault, Antonin et Gisèle Sheink, Lucien Tardif, Johanne Grenier, Jeannine d'Arc Nadeau, Laurent Bisson, Marjolaine Couture, Sylvie Grondin, Madeleine Mercier, Rose-Anne et Paul-Aimé Perreault, Marcel Poulin, Éliane Champagne, Lorraine Dubreuil, Gisèle Dostie, Diane Veilleux, Madeleine L. Veilleux, Clermont Veilleux, Ginette Fortin, Lise P. Rodrigue, Claire Tardif, Denise Boulanger, Mariette Bisson, Guylaine Roy, Anne Fortin, Annette et Marcel Falardeau, Rose-Anne Grondin, Serge Grenier, Liliane Dubreuil, Paul et Andrée Dubreuil, Lise Rhéaume et Denis Rodrigue, Céline Marois, Yves Tardif, Rosianne Perreault (Welly), Agathe Turgeon, Cécile Thibodeau, Ginette et Yves Poulin, Lyne et Bertrand Plante, Manon et Martin Marois, Franceska Marois, Vanessa Marois, Renald Grenier, Marjolaine Fortin, Bernard Tardif, Stéphane Marois, Jocelyne Bolduc, Jeannine Pomerleau, Françoise Turcotte, Françoise Robert, Lisette et Yvan Goulet, Lucie et Robert Poulin, Jeanne d'Arc Lapierre, Madeleine et Bruno Nadeau, Lucie Pomerleau, Louise Pomerleau, Caroline Perreault, Jocelyne et Daniel Roy, Rita Grenier, Carmen et Gérard Roy, Jeannine Bolduc, Ginette et Maurice Tardif, Rachelle Tardif, Diane Sheink, Fernand Bisson, Denise et Bertrand Tardif, Simone Tardif, Lucie et Daniel Tardif, David Blanchette, Chantal McCutcheon, Mélanie Sheink, Karine et Daniel Couture, Denise Sheink, Sonia Lapointe, Stéphanie Boissonneault-Gaulin, Diane et Renaud Couture, Pierre et Lucie Tardif, Marc-Antoine Lessard, Lison et Jean-Noël Lessard, Gilles Turgeon, Roger Lajoie et Raymond Beaudoin.

Merci aussi à tous les bénévoles qui ont participé à l'élaboration de ce beau projet soit Françoise McCutcheon, Gervaise Roy, Julie Rosa, Lucie Tardif, Noëlla Pomerleau, Chantal Grondin, Nancy Nadeau, Louise et Jacques Rodrigue, Denise Lachance, Pauline Jacques, Aglaé Vachon, Rita Grenier, Yvon Grégoire, Daniel Sheink et Robert Poulin.

## Centre de services scolaire des Appalaches

Québec



## LES OFFICIERS DU CSSA SONT CONNUS

Constitué de 15 membres, dont cinq chacun en provenance du comité de parents, de la communauté et du personnel du Centre de services des Appalaches (CSSA), le conseil d'administration est chargé d'administrer les affaires du Centre de services scolaire dans le but d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative.

Les membres du tout nouveau conseil d'administration ont procédé à la nomination de madame Kim Côté et de monsieur Cédric Pinard aux postes de présidente et vice-président respectivement. Celle-ci n'en est pas à ses premières armes au sein du monde scolaire puisqu'elle a déjà siégé à titre de commissaire-parent dans l'ancienne structure en plus d'avoir occupé un poste sur le conseil d'établissement pendant cinq ans. Son expérience sera donc un précieux atout dans son nouveau rôle. Pour sa part, le nouveau vice-président se dit emballé par le défi proposé. Lui-même longtemps impliqué bénévolement au sein des écoles fréquentées par ses fils, il entend, comme la présidente et les autres membres du conseil d'administration, axer ses priorités vers les élèves.



KIM CÔTÉ



CÉDRIC PINARD

## TESTS DE DÉPISTAGE DE PLOMB DANS L'EAU DES ÉCOLES PRIMAIRES DU CSSA



Désireux d'assurer la sécurité des élèves et des membres du personnel fréquentant ses divers établissements, le Centre de services scolaire des Appalaches a récemment procédé à des tests de dépistage de plomb dans l'eau de ses écoles primaires. Ainsi, des tests ont été effectués dans 16 écoles sur 19. Quant aux trois autres écoles, qui ne sont pas des écoles de notre municipalité, des particularités ont empêché la réalisation des tests, notamment en raison d'eau municipale non potable au moment des tests ou en provenance d'un puits artésien. Ces écoles utilisent donc uniquement de l'eau embouteillée.

Là où des tests ont pu être réalisés, de bons résultats, dans l'ensemble, ont été obtenus. Au total, 181 points d'eau ont été testés à 0 seconde (premier jet d'eau) et après un écoulement de 30 secondes, en référence à la norme de 5 µg par litre.

Parmi tous les abreuvoirs, fontaines et robinets testés, 85 (47 %) ont obtenu la note de conformité au premier jet d'eau et 175 (97 %) se sont avérés conformes après un écoulement de 30 secondes.

En ce qui a trait aux six équipements n'ayant pas réussi l'épreuve, il s'agit de trois abreuvoirs qui seront condamnés et de trois robinets qui ne seront plus utilisés que pour le lavage des mains.

À la suite de ces tests, des affiches ont été installées à proximité de chaque point d'eau. Celles-ci indiquent aux usagers si l'eau est potable immédiatement ou après un écoulement de 30 secondes ou si elle ne doit servir qu'au lavage des mains.

Une stratégie d'amélioration a été élaborée par le Centre de services scolaire des Appalaches et vise le remplacement des abreuvoirs multiples par des fontaines réfrigérées de même que le remplacement de 54 robinets afin d'obtenir des résultats conformes au premier jet d'eau. Dans la quasi-totalité des cas, il s'agit d'équipements datant de plus de cinq ans.

Lorsque les modifications auront été apportées, de nouveaux tests de dépistage seront effectués afin de vérifier les résultats de ces correctifs.

Enfin, des tests semblables seront effectués au cours des prochaines semaines dans les trois écoles secondaires, de même qu'au Centre de formation professionnelle Le Tremplin et au Centre d'éducation des adultes l'Escale.

**NOTE : L'école aux Quatre-Vents se classe en tête (tant à 0 secondes qu'à 30 secondes) alors que l'école de La Source se classe dans la moyenne.**



**Bibliothèque Jean-Guy-Marois : 2-3-9-10-16-17-23**  
**Fermée : 24-30-31 décembre**  
**Mercredi-19h/20h-jeudi 14h/15h**

**PROCHAINE ÉDITION**

**11 DÉCEMBRE 2020**

DATE DE TOMBÉE POUR LES

ARTICLES DE L'ÉDITION DE **JANVIER 2021**

INFO: LISE 418 422-2272 OU BERNADETTE 418 338-2531

- 7** [Lundi] Cueillette des ordures  
**19h30** : conseil municipal à huis clos - suivi du maire sur Facebook à 19h00 le lendemain
- 9** [Mercredi] 19h00: AGA de la **Coop St-Méthode**
- 13** [Dimanche] **16h30** : parade du Père Noël dans les rues d'Adstock
- 14** [Lundi] Cueillette de la récupération  
**19h30** : conseil municipal par Internet pour l'adoption du budget 2021

- 15** [Mardi] **19h30**: assemblée virtuelle sur le projet de place publique.
- 19** Patinage à la patinoire Berco-mac avec le Père Noël
- 21** [Lundi] Cueillette des ordures
- 25** **JOYEUX NOËL !**
- 28** [Lundi] Cueillette de la récupération



## FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que le bureau municipal ainsi que le Service d'urbanisme seront fermés pour la période des Fêtes du 23 décembre 2020 au 4 janvier 2021.

Les bureaux seront ouverts à partir du 5 janvier 2021.

## COMPTOIR FAMILIAL DE ST-MÉTHODE

Les Oeuvres communautaires (Comptoir familial) de St-Méthode vous invitent en tout temps à profiter de nos bas prix. Nous recevons continuellement de la nouvelle marchandise et avons un grand choix de patins à glace. Venez faire un tour. Notre horaire est : mardi de 13h00 à 16h00 et jeudi de 13h00 à 20h00.

**Horaires des Fêtes** : nous serons fermés du 23 décembre au 4 janvier inclusivement, de retour mardi le 5 janvier 2021 aux heures habituelles. Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes! Merci pour votre encouragement!

## POPOTE ROULANTE

**Simple rappel** : la Popote roulante fonctionne normalement les mardis et jeudis midis. C'est le restaurant Rivana qui prépare les repas qui sont livrés par Denis Perreault. Ce service est offert aux aînés qui veulent se gâter un peu en ce temps de pandémie. Pour profiter de ce service : Rita Grenier 418 422-2455, présidente du comité de Popote roulante de St-Méthode.



**L'ÉQUIPE DE L'ARRIVAGE VOUS SOUHAITE DE TRÈS JOYEUSES FÊTES, MALGRÉ LA SITUATION QUE NOUS VIVONS TOUS !**